



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique d'aménagement du territoire

Question au Gouvernement n° 161

Texte de la question

GRAND PARIS

M. le président. Chers collègues, écoutez les orateurs en silence, les cris ne servent qu'à détériorer l'image de notre institution. (*Applaudissements sur les bancs des groupes SRC, GDR et écologiste.*)

La parole est à M. Jean-François Lamour, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Jean-François Lamour. Monsieur le Président, j'espère que le respect auquel vous appelez sera de mise sur les bancs de la gauche durant mon intervention.

Monsieur le ministre délégué chargé des relations avec le Parlement, dans votre réponse à la question de notre collègue Bertrand Pancher vous faites la part belle à votre expérience, mais également au mensonge !

(*Exclamations sur les bancs du groupe SRC.*) Il n'est pas nécessaire de continuer dans cette voie dans cet hémicycle. En effet, tous les amendements concernant l'éolien ont été déposés en application de l'article 88 de notre Règlement, c'est-à-dire juste avant la séance, empêchant tout débat au sein de la commission des affaires économiques, et vous le savez très bien. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

M. le président. Cher collègue, venez-en à votre question.

M. Jean-François Lamour. Ma question s'adresse à Mme Cécile Duflot, ministre de l'égalité des territoires et du logement.

Madame la ministre, après l'été des dépenses nouvelles et de l'endettement supplémentaire, voici l'automne du matraquage fiscal et de la décroissance. Ce que vous préparez, c'est l'effondrement de la compétitivité française. La vérité est que vous abandonnez tous les investissements structurants et tous les programmes de long terme.

Je veux parler du Grand Paris. Ce projet porte d'abord sur les transports : il prévoit 200 km de lignes pour désenclaver la capitale et rapprocher les Franciliens de leur travail. Le Grand Paris, c'est aussi un territoire dont la taille permettra plus de constructions de logements, plus de créations d'entreprises, plus d'innovations, donc évidemment plus d'emplois. C'est un projet essentiel pour Paris, pour sa région et pour la France. C'est ainsi que Nicolas Sarkozy l'avait dessiné en avril 2009. Et pourtant, par un tour de passe-passe inacceptable, votre Gouvernement a fait disparaître le milliard d'euros indispensable à son démarrage. De quoi faire bondir tous les élus franciliens sur leurs sièges, à droite comme à gauche.

Sans cet argent, pas de Grand Paris, et sans Grand Paris, la capitale française quittera définitivement son rang dans la compétition mondiale. Madame la ministre, allez-vous nous dire si le Gouvernement va budgéter ce milliard d'euros et réaliser le Grand Paris ?

M. le président. La parole est à Mme la ministre de l'égalité des territoires et du logement.

Mme Cécile Duflot, *ministre de l'égalité des territoires et du logement*. Monsieur le député, je crains que vous n'ayez pas été très attentif. (*Protestations sur les bancs du groupe UMP.*) Mais ça ne me dérange pas de me répéter encore.

Le Grand Paris, c'est certes le Grand Paris express, mais pas uniquement. Le Gouvernement aura l'occasion de présenter un plan pour le Grand Paris qui intègre bien d'autres dimensions, en particulier celle du logement. Pour cette infrastructure, le Gouvernement a choisi d'assumer la réalité de ce projet en totalité, sans en modifier le tracé ni le choix des gares, issus d'une très large concertation avec les élus locaux et l'ensemble des habitants d'Île-de-France.

Assumer ce projet et sa faisabilité, cela implique d'aller au bout de son chiffrage et de le phaser, et non pas de dire : " On fera ce qui sera prêt ", comme je l'ai entendu dans la bouche de certains. Nous ferons ce qui est nécessaire et qui répond aux besoins des Franciliens, des zones les plus densément peuplées et des territoires les plus enclavés. Une mission d'expertise rendra ses conclusions le 30 novembre.

M. Guy Geoffroy. Nous allons enfin avancer alors !

Mme Cécile Duflot, *ministre*. À l'issue de cette mission, nous connaissons le coût exact de ce projet.

Monsieur le député, je veux dire à l'ensemble des habitants d'Île-de-France que le Grand Paris express se fera. S'il faut une dotation en capital d'un milliard d'euros en plus des ressources propres de la SGP en 2015, elle sera faite. Ainsi, ce projet aura encore plus de chances de se réaliser, parce qu'il sera assumé, pensé, phasé, structuré, et non pas seulement idéalisé. (*Protestations sur les bancs du groupe UMP.*) La volonté du Gouvernement permettra de réaliser ce projet. (*Applaudissements sur les bancs des groupes SRC, GDR et écologiste.*)

Données clés

Auteur : [M. Jean-François Lamour](#)

Circonscription : Paris (13^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 161

Rubrique : Aménagement du territoire

Ministère interrogé : Égalité des territoires et logement

Ministère attributaire : Égalité des territoires et logement

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [11 octobre 2012](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [11 octobre 2012](#)